

## AVIS DE REUNION

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que le conseil municipal se réunira en séance ordinaire :

**Le lundi 7 avril 2025 à 19 heures 00**

**SALLE DES MARIAGES**

**Ordre du jour :**

Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 mars 2025

- 1°) Approbation du CFU 2024,
- 2°) Affectation du résultat,
- 3°) Approbation de la fongibilité des crédits,
- 4°) Vote des taux d'imposition 2025,
- 5°) Vote du budget primitif 2025,
- 6°) Subvention aux associations,
- 7°) Convention de mise à disposition d'un point d'eau incendie privé / public sis « rue du Grand Brillac – Les Forges »,
- 8°) Donation à la commune des parcelles H 296 et 299, sises « Chemin de Belle Vue – Beaulieu »,
- 9°) Donation à la commune de la parcelle C 184 « route de Lascour »

Questions diverses.

Fait à Dignac, le 31 mars 2025  
**Le Maire, Françoise DELAGE**

